

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**OBJET :** Prolongation de l'expérimentation de l'action de promotion du transport à la demande

**REF. :** Délibération du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019

### E X P O S É

La Communauté de Communes a décidé le 26 septembre 2019 d'engager une action de promotion du service de transport à la demande par une prise en charge du carnet de 10 tickets (21 €) à hauteur de 9 € pour les nouveaux usagers de ce service sur trois mois d'octobre à décembre 2019.

Un budget a été établi portant sur l'achat de 1 000 carnets de 10 tickets de transport à la demande avec l'appui de l'Union européenne via le programme de soutien à l'innovation rurale LEADER. 250 carnets ont été achetés à titre prévisionnel auprès du transporteur Keolis.

Une première prolongation du délai de l'expérimentation de janvier à juin 2020 a été décidée par le bureau communautaire le 6 février 2020.

D'octobre 2019 à juin 2020, 121 habitants se sont inscrits au service et 28 carnets de 10 tickets ont été vendus aux usagers.

Le bureau ayant délégation pour procéder à un éventuel ajustement de la durée de l'action de promotion, il est proposé de la prolonger de six mois de juillet à décembre 2020 avec renforcement de la communication sur cette initiative via la maison de la mobilité à Châteaubriant, l'espace France Services à Derval et les 26 guichets des mairies avec dépliants, affiches, et articles sur les sites internet et magazines des collectivités.

### DECISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- de prolonger de six mois de juillet à décembre 2020 l'action de promotion du transport à la demande par une prise en charge du carnet de 10 tickets (21 €) à hauteur de 9 € ;
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré en Conseil Communautaire le 9 juin 2020

Le Pré

Alain H



Le Président,  
  
Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20200710-287-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-07-2020

Publication le : 10-07-2020

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le neuf juillet, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU		X
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD		X
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20200710-287-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-07-2020

Publication le : 10-07-2020



Le Président,

Alain HUNAUT